

Domaine Santé

Filière Technique en radiologie médicale

Formation pratique 5

1. Caractéristiques du module

Code : S.RM.SO371.3195.F.14

Année académique : 2023-2024

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ MasterAnnée d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}

Crédits ECTS : 15

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module optionnel
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Catégorie : ☒ Module principal Core course ☐ Module lié au module principal Related course ☐ Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé

Statut didactique : ☒ Module type M1 ☐ Module type M2 ☐ Module type M3

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☒ Semestre d'automne
☐ Module sur 2 semestres ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Champs d'activité : ☐ Radiodiagnostic ☐ Radio oncologie ☐ IRM
☐ TDM ☐ Médecine nucléaire ☐ Optionnel

2. Prérequis

☒ Avoir validé la 2^{ème} BSc ☐ Avoir suivi le/les modules ☐ Pas de prérequis

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

☒ Rôle d'expert ☒ Rôle de manager ☒ Rôle d'apprenant et de formateur
☒ Rôle de communicateur ☒ Rôle de promoteur de la santé ☒ Rôle de professionnel
☒ Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

Objectifs généraux du module

- Développer les compétences professionnelles (aspects techniques, relationnels, sociaux et personnels)
- Gérer un projet de formation basé sur des objectifs personnels énoncés dans le CPT

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Formation pratique dans une institution publique ou privée offrant une pratique professionnelle
- Confrontation aux différentes approches professionnelles et à l'inter professionnalité
- Intégration dans l'équipe multidisciplinaire
- Approche des standards référencés

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Pratique sous la supervision d'un(e) praticien(ne) formateur(trice) et des membres de l'équipe TRM, selon les modalités définies dans le CPT.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. Projet (CPT)
 - B. Evaluation de la période de formation pratique
 - C. Rapport de stage et respect des délais et consignes
- Période : 5^{ème} semestre

Le contrat pédagogique tripartite est négocié avant le début du stage dans le cadre d'une visite d'immersion et/ou d'un entretien avec le/la PF.

L'étudiant-e rédige un bilan intermédiaire suite à son entretien avec le/la PF et le lui fait parvenir.

L'étudiant-e élabore une feuille passerelle ainsi qu'un rapport de stage et les fait parvenir au (à la) répondant-e HES.

L'étudiant-e se doit de respecter les délais en vigueur.

Les conditions normatives, administratives et pédagogiques sont décrites dans le « Cadre de réalisation pour la formation pratique de la filière Bachelor en Technique en Radiologie médicale de la HES-SO ».

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A), (B) et (C) ci-dessus.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☐ Remédiation possible en cas de note Fx (soit entre 3,5 et 3,9) au module ☒ Pas de remédiation

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Mémorandum de la HES-SO concernant la protection des données et les règles éthiques du 14.12.2005
- L'essentiel sur les droits des patients, brochure Sanimedia: http://www.sanimedia.ch/pdf/droits_des_patients/ddp_romande.pdf
- Code de déontologie de l'ASTRM et Profil professionnel
- Cadre de réalisation pour la formation pratique de la filière Bachelor en Technique en Radiologie médicale de la HES-SO

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : E. Fleury

Enseignants :

- Répondant-e-s HES de la filière TRM
- Praticiens(iennes) formateurs(trices) des lieux de la pratique et TRM de l'équipe de radiologie des lieux de formation pratique

Descriptif validé le 5 septembre 2023 par

M. Barada
Responsable de la filière